

**Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale**  
**Du 6 mars 2025**  
**Extrait du registre des délibérations**  
**Délibération n° D/2025/4**

Nombre de Membres :  
en exercice : 13  
présents : 9  
votants : 13

L'an deux mille vingt-cinq, le 6 mars à 18 heures,  
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le  
26 février 2025, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président  
Mme Claudine THIRANOS, Vice-Présidente  
Mme Carole BERGER JACOB, M. Guy BIGNON, M. Michel BOULESTEIX, M. Jean-Michel  
GARROY, Mme Marie-Hélène GOIX, Mme Chimina NEGLOKPE, Mme Bernadette  
VOOGSGERD

Absents excusés :

Ghislaine CLEMENT (pouvoir donné à Claudine THIRANOS) Marie-José DASSONVILLE  
(pouvoir donné à Carole BERGER JACOB), Jean DECROIX (pouvoir donné à Bernadette  
VOOGSGERD, et Christian TETARD (pouvoir donné à Philippe AUDEBERT).

Formant la majorité des membres en exercice.

Objet : **MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Vu l'article R. 123-19 du Code de l'action sociale et des familles portant possibilité de désigner  
une commission permanente au sein du conseil d'administration ;  
Vu l'article R.123-22 du Code de l'action sociale et des familles relatif aux délégations  
consenties par le conseil d'administration ;  
Vu le règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS ;  
Considérant l'intérêt de créer une commission permanente chargée de l'instruction des  
demandes d'aides et de secours et leurs attributions de manière régulière afin de pouvoir  
statuer rapidement sur les demandes d'aides facultatives formulées auprès du C.C.A.S ;  
Considérant la démission de Monsieur Brice BRUNET membre suppléant de la commission  
permanente ;

**Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE, décide :**

La nomination de Monsieur Christian TETARD entant que membre suppléant de la commission permanente.

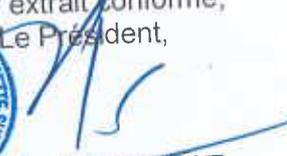
Les membres de la commission permanente du CCAS désignés parmi les conseillers municipaux sont donc ;

- 1- M. Jean DECROIX (titulaire)
- 2- M. Christian TETARD (suppléant) en remplacement de Monsieur Brice BRUNET.

**Article 5 :** Les membres de la commission permanente du CCAS désignés parmi les membres nommés restent :

- 1- Mme Marie-Hélène GOIX (titulaire)
- 2- Mme Ghislaine CLEMENT née BEUREL (suppléant)

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
  
Philippe AUDEBERT

